



CDEN du 2 février 2017, Quimper

DECLARATION PREALABLE de la FSU

Mme la Directrice académique, M le Vice-président du Conseil départemental, Mmes et Ms les représentants, chères et chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier les conditions de la rentrée scolaire 2017 dans le département.

Ce qui retient tout d'abord notre attention c'est la poursuite et l'aggravation de la perte d'attractivité de l'école publique par rapport au réseau confessionnel. Mouvement national certes, mais particulièrement ressenti dans notre département, avec des règles inégales.

D'un côté Mme la DASEN qui nous explique que les règles appliquées au privé sont les mêmes qu'au public et un Conseil départemental qui n'hésite pas à fermer deux collèges publics, et en face un réseau confessionnel qui évolue sans les contraintes du Service public.

Quelques exemples pour illustrer ces difficultés :

Le premier degré à Quimper : 100 élèves de moins attendus à la rentrée prochaine dans le public, 80 de plus dans le privé. Une fermeture d'école. Nous apprenons ce matin que la réimplantation de deux classes est gelée jusque septembre, car on ne sait pas où iront les enfants. Le risque est qu'ils soient inscrits dans le privé faute d'assurance d'être correctement accueillis dans le public.

Second point, la réorganisation brestoise dans le second degré suite à la fermeture cette année du collège Kerichen : les élèves qui ne sont pas partis à la Croix Rouge ont été répartis dans 4 collèges du secteur. Notre indicateur est le E/D, nombre d'élèves par classe. Il était à 25,7 pour le département à la rentrée 2015, il est passé à 25,8 cette année et devrait passer à 26,2 à la rentrée prochaine. Nous aurions pu espérer que le secteur touché l'an dernier par la fermeture de Kerichen serait épargné. Hélas, double peine, c'est le contraire qui est proposé : le E/D d'Anna Marly croit de 23,9 à 26,7 et celui de Pen Ar C'hleuz de 24,4 à 27,8, etc. L'absence de mixité sociale et des résultats trop faibles furent avancés pour disperser les élèves et voilà que le projet pour 2017 vient dégrader la situation des établissements publics les accueillant. Où est la bienveillance attendue pour permettre aux établissements d'accueillir ces nouveaux publics et aux équipes enseignantes et éducatives d'adapter leurs pratiques pour favoriser au mieux la mixité sociale ?

Notons au passage que vous nous proposez une modification de la sectorisation des lycées brestois qui selon le document amènerait le lycée La Pérouse-Kerichen à perdre en moyenne de

15 à 17 élèves de seconde chaque année en omettant de préciser combien ce lycée va déjà perdre d'élèves du fait de la fermeture du collège de la Cité. Nous souhaitons le maintien de ce lycée et voterons donc contre le projet.

Troisième exemple, l'accueil des élèves de bac pro en BTS. Sans modification des programmes et sans conditions d'accueil spécifiques ces étudiants sont souvent en difficulté et pourtant nous les y accueillons de plus en plus nombreux, après examen des dossiers par des commissions mises en place dans les établissements. L'académie de Rennes s'est portée volontaire pour expérimenter un dispositif assurant de droit une place à tout élève de bac pro ayant un avis favorable au second trimestre. Le directeur diocésain a fait savoir qu'il n'était pas intéressé et ne prendrait aucun étudiant de ce type. Tout futur étudiant désirant suivre une formation de bon niveau scolaire sait donc vers quel réseau il a intérêt à se diriger et tout employeur où aller chercher des collaborateurs bien formés.

Les élèves allophones, enfin. Le réseau privé comme le réseau public reçoit des moyens pour l'enseignement du français langue secondaire, ex FLE. Que fait-il de ces heures, sachant que tous les élèves migrants qui ont la chance d'être scolarisés le sont dans le public ?

Nous voyons bien au travers de ces exemples et au-delà de la concurrence déloyale du privé que nous n'entrevoions pas de réelle amélioration à la rentrée prochaine dans le Finistère :

Dans le premier degré la dotation accordée est bien décevante... C'est l'élément central de cette carte scolaire contrainte. En effet, la dotation d'un poste ne permet pas de donner de l'air aux écoles. Pire, le poste accordé étant d'ores et déjà réservé à la mise en place des CASNAV, chaque ouverture est forcément compensée par une fermeture.

Cela donne la situation ubuesque étudiée ce matin en CTSD et rejetée par l'ensemble des organisations syndicales. Pour permettre à des écoles de pouvoir fonctionner correctement, nous allons ôter des moyens à des écoles qui avaient de justes conditions d'accueil pour nos élèves ! Pire, une fois de plus, la réalité du terrain, les conditions d'accueil et de travail sont oubliées derrière les simples faits « comptables ». Ainsi, une moyenne de 26,5 élèves par classe avec un triple voire quadruple niveau est pour nous inacceptable! C'est pourtant ce qui est proposé pour l'école de la Roche Maurice! Cette carte scolaire est celle de la sanction des petites structures. Sibiril, St Sauveur et Guerlesquin en sont d'autres tristes exemples.

Dans le second degré, les 184 ETP supplémentaires en plus pour l'académie de Rennes sont les bienvenus. C'est, comme l'an dernier, un peu plus en pourcentage de ceux créés au budget national – 4400 cette année - que le poids réel de l'académie. Ce rattrapage est nécessaire mais insuffisant pour corriger le déficit par rapport au reste du territoire. Après Versailles, Bordeaux et Clermont-Ferrand, l'académie de Rennes était la quatrième académie moins bien dotée de métropole à la rentrée 2016. Nous ne verrons malheureusement qu'à la marge les effets de ce rattrapage dans le département du fait de la pression démographique en Ille et Vilaine qui absorbe la quasi-totalité des nouveaux postes.

Je vous remercie.